



# Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Tel.: +228 22 40 40 46 - 92 06 85 06  
www.setiftogo.com

On compte bien être fidèle

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Prix: 300Fcfa

# Journal des entrepreneurs **ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



## Développement du e-commerce en Afrique

# ATEX ACCOMPAGNE 500 FOURNISSEURS ET ACHETEURS

Page 3

### Partenariat

**La BIDC accorde un prêt de 15 milliards FCFA à la BMS**

La Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (Bidc) a octroyé le 30 nov 2022 à Bamako, ...

Page 2

### Amélioration de l'accès au financement du commerce en Afrique de l'ouest

**Vers une hausse de 26 milliards de dollars par an selon l'IFC et l'OMC**

La Société financière internationale (IFC) et l'Organisation.....

Page 3

### Construction d'une raffinerie

**Un protocole d'accord entre la Guinée équatoriale et la RDC**

Lors d'une visite en Guinée équatoriale fin avril, le ministre congolais des Hydrocarbures...

Page 6



Interview

## Sani Yaya analyse les grands sujets économiques du moment

Page 4



**C'est Reparti!**  
30 Nov 18 Déc 2022 **Foire LOME**  
Foire de toutes les opportunités

THEME: **COMPÉTITIVITÉ DES BIENS ET SERVICES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE POST COVID 19**

+1000 EXPOSANTS  
+300 000 VISITEURS  
90 000 M<sup>2</sup> D'ESPACE

## Partenariat

### La BIDC accorde un prêt de 15 milliards FCFA à la BMS

La Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (Bide) a octroyé le 30 novembre 2022 à Bamako, une ligne de financement de 15 milliards de FCFA, à la Banque malienne de solidarité (BMS) pour une durée de sept ans.

• Eyrar AKAKPO

La signature des documents notifiant cette levée de fonds est intervenue entre le Président de la BIDC Dr George Agyekum Donkor et le directeur général de la BMS, Lanfia Koïta. Cette convention de prêt vient renforcer le partenariat financier qui lie ces deux institutions, depuis plus de 15 ans.

La nouvelle ligne de crédit permettra d'une manière générale à la Bms de développer le secteur industriel et d'autres secteurs productifs à travers la mise à disposition de res-

sources en vue de leur rétrocession aux promoteurs de PME/PMI, micro entreprises et structures de Microfinance.

D'une manière spécifique, ce concours permettra à la BMS de disposer de ressources longues en vue de mieux assumer son mandat avec les PM/PMI et de répondre aux besoins des micro-entreprises et des structures de Microfinance assurant le développement à la base.

Le Président de la BIDC et le Directeur général de la BMS se sont félici-

tés de cette coopération fructueuse entre leurs institutions et ont renouvelé leur reconnaissance aux plus hautes Autorités notamment au Ministre de l'Economie et des Finances, Aloseïni Sanou pour leur soutien à cette initiative s'inscrivant dans le cadre global du développement de notre économie nationale. La BIDC a pour vision d'être la première institution régionale de financement, de l'investissement et du développement en Afrique de l'Ouest et un instrument efficace de lutte contre

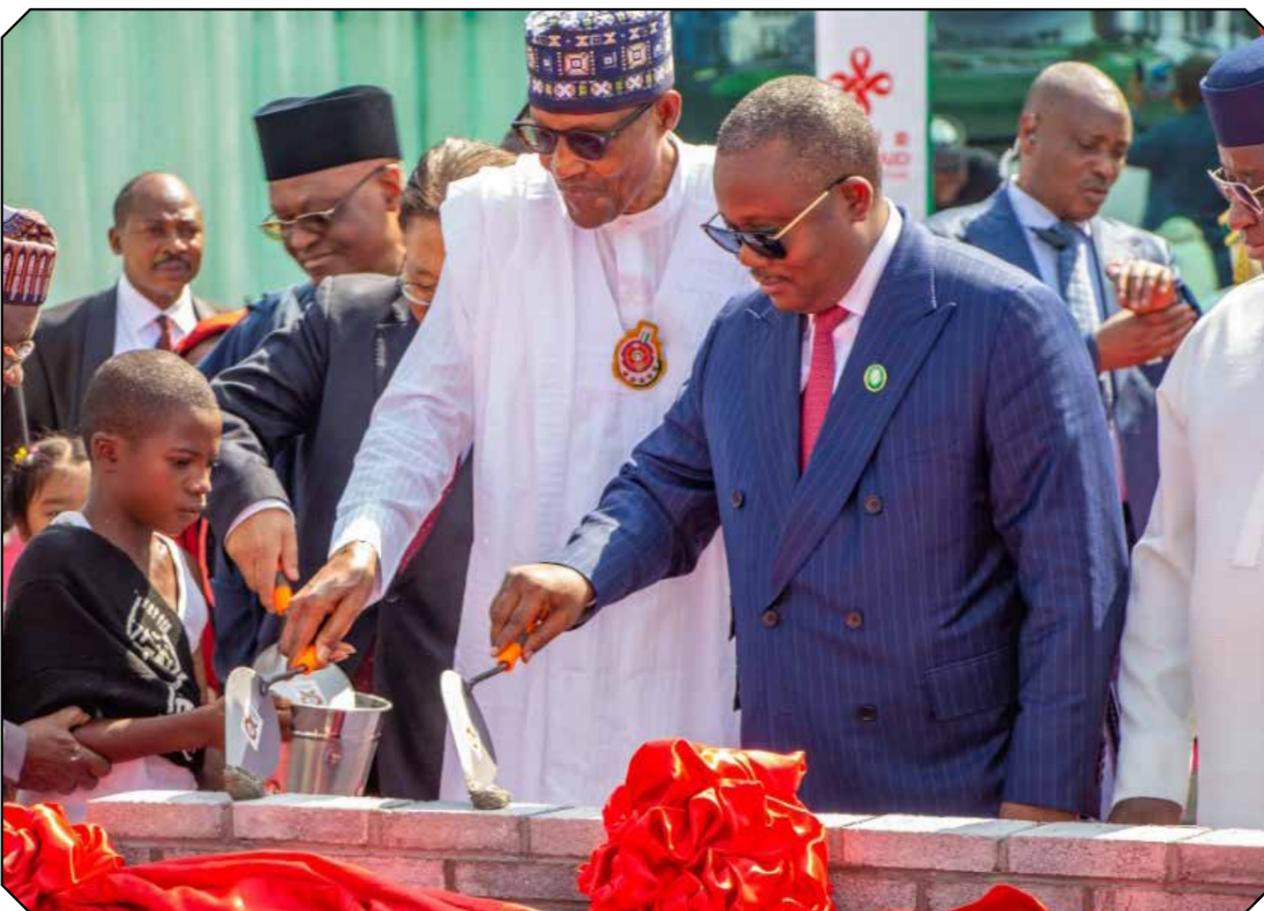
la pauvreté, de création de richesse et de promotion de l'emploi en vue du bien-être des populations de la région. Elle s'est assignée pour mission d'aider à la création des conditions permettant l'éclosion d'une Afrique de l'Ouest économiquement forte, industrialisée, prospère et parfaitement intégrée, tant au plan interne que par rapport au système économique mondial, afin de profiter des opportunités et des perspectives offertes par la mondialisation

## Siège de la CEDEAO à Abuja

### Les dirigeants de l'institution ont posé la première pierre

Les Chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont procédé le 4 décembre 2022 à Abuja, au Nigéria à la pose de la première pierre du nouvel immeuble du siège de la CEDEAO. Un projet financé par le gouvernement chinois à travers China Aid.

• Eyrar AKAKPO



Ce nouveau siège dont la construction devrait arriver à terme dans 26 mois, sera érigé sur une superficie de 7 hectares et permettra d'accroître la

productivité du personnel et réduire les coûts opérationnels, étant entendu que la Commission de la CEDEAO fonctionne actuellement

à partir de trois endroits différents à Abuja. Selon l'ambassadeur de la République populaire de Chine auprès de la République fédérale

du Nigéria et de la CEDEAO, Cui Jianchun, le gouvernement chinois envisage d'élargir les relations diplomatiques avec l'Afrique à travers

l'appui aux projets de construction à l'image du présent projet de la CEDEAO. Il a par ailleurs souligné que ces bâtiments témoignent de la ferme détermination de la République de la Chine à soutenir l'unité, la paix et le développement de la région africaine dans le cadre de ses efforts pour promouvoir et soutenir le programme de développement infrastructurel en Afrique. Pour le Président nigérian Muhammadu Buhari, ce projet témoigne l'engagement de la Chine envers le bloc sous-régional de l'Afrique de l'Ouest et atteste d'une coopération forte entre l'Afrique et la Chine. Il a ajouté que le nouveau Siège est un symbole de l'unité et de la fraternité des États membres de la CEDEAO et qu'il témoigne d'un nouvel engagement en faveur de l'intégration et du développement des

pays de la sous-région. Il a remercié le Gouvernement chinois pour son appui technique et financier à la construction. Dans son allocution le Président de la République de Guinée-Bissau et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, Umaro Sissoco Embaló, a remercié l'Etat nigérian pour sa contribution en vue de la réalisation du complexe immobilier. Il a confié que le nouveau siège moderne permettra au personnel de la CEDEAO de mieux s'acquitter de ses tâches et lui servira de cadre de travail approprié. Le nouveau siège de la CEDEAO abritera la Commission de la CEDEAO, la Cour de Justice de la Communauté et le Parlement de la CEDEAO, tous basés à Abuja au Nigéria.

**ECO & FINANCES**

Journal d'informations, d'investigations économiques, financièrews et boursières  
Email : ecofinances.infos@gmail.com  
Site web : www.ecoetfinances.com  
REC N° 0643/01/08/2022/HAAC  
Édité par L'agence de Presse ECO & FINANCES  
N. RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054  
Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

#### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

#### Rédacteur en chef

Bernard D. AFAWOUBO  
00228 90 90 49 83

#### Chef d'édition

Eyrar AKAKPO  
00228 93 64 07 85

#### Rédacteurs

Keziah KPATIDE  
SALLAH Patience  
Yves ATCHANOUVI  
Kodji GATOR JOE

#### Direction commerciale

00228 97 25 84 84

#### Graphiste

FOLIKOUE ATA K. Achille

#### Imprimerie

TOGO V.SPRINTS  
Tirage: 3000

## Développement du e-commerce en Afrique

### ATEX accompagne 500 fournisseurs et acheteurs

La plateforme de e-commerce Africa Trade Exchange (ATEX), a atteint le 5 décembre 2022, le cap des 500 fournisseurs et acheteurs inscrits.

● Bernard AFAWOUBO

Lancée lors de l'ouverture officielle de la 54e Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (CoM2022), en milieu d'année, en présence du président sénégalais, Macky Sall, ATEX, une plateforme de e-commerce interentreprises (B2B) /intergouvernementale (B2G), a atteint le cap des 500 fournisseurs et acheteurs inscrits, ce qui a accéléré massivement l'inscription des utilisateurs au cours des deux derniers mois. La plateforme a généré plus de 40 millions de dollars de transactions à différents stades de financement au cours de ses quelques mois d'activité. Après avoir été lancée dans plus de 25 pays, elle s'est développée rapidement en se concentrant sur les besoins immédiats en cas de crise, comme



les engrais et les céréales, mais aussi sur les opportunités à plus long terme liées à la digitalisation de la chaîne d'approvisionnement. La plateforme a été développée pour faciliter les objectifs de Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF) et augmenter le commerce intra-africain. Avec la crise actuelle en

Ukraine, la plateforme ATEX joue un rôle essentiel dans la résolution des problèmes de sécurité alimentaire et agricole auxquels le continent est actuellement confronté. Elle permet de créer des liens et de renforcer le pouvoir de marché grâce à la mise en commun des achats et à l'utilisation de la technologie pour stimuler le commerce

sur le continent. Le hub offre la possibilité de trouver des partenaires et des solutions de financement du commerce, mais également des solutions de paiement et des prestataires logistiques. « En tirant parti de la technologie et de solutions innovantes pour apporter transparence et efficacité à la chaîne d'approvision-

nement sur le continent, ATEX va devenir la plus grande plateforme B2B/ B2G pour le commerce en Afrique », déclare Emeka Uzoigwe, directeur de la stratégie et de l'innovation d'AFREXIMBANK. A terme, ATEX sera au cœur de l'écosystème du commerce en Afrique. Elle va faciliter le commerce interentreprises et intergouvernemental sur le continent, en tant que partie intégrante de la plateforme numérique, African Trade Gateway, mise en place pour soutenir l'implémentation de la ZLECAF. A propos d'ATEX Africa Trade Exchange (ATEX) est une plateforme B2B et B2G qui permet l'achat en gros de produits de base afin de garantir l'accès des pays à des ressources rares de manière transparente. L'objectif d'ATEX est d'aider les petites, moyennes et grandes entreprises africaines à accéder à de nouveaux marchés en Afrique et de

faciliter ainsi l'optimisation de leurs chaînes d'approvisionnement pour accélérer la croissance économique. ATEX est une plateforme commerciale numérique connectée à l'écosystème numérique, qui soutient la mise en œuvre de l'accord sur la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF). ATEX va aider à réaliser le potentiel de développement du e-commerce et de la numérisation, notamment en facilitant l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) à de nouveaux marchés. Cela va renforcer le commerce intra-africain et la position commerciale de l'Afrique sur le marché mondial, aidant ainsi les entreprises africaines à optimiser leurs chaînes d'approvisionnement et leur croissance continue. ATEX est connectée à l'écosystème numérique plus large qui soutient la mise en œuvre de la ZLECAF.

## Amélioration de l'accès au financement du commerce en Afrique de l'ouest Vers une hausse de 26 milliards de dollars par an selon l'IFC et l'OMC

La Société financière internationale (IFC) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ont dans un rapport rendu public le lundi 05 décembre 2022 à Washington, indiqué que la réduction des coûts de financement du commerce dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest pourrait entraîner des retombées économiques chiffrées à plusieurs milliards de dollars.

● Bernard AFAWOUBO

Intitulé Le financement du commerce en Afrique de l'Ouest, le rapport examine les principaux obstacles au financement du commerce dans les quatre plus grandes économies de la région notamment la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et le Sénégal qui accusent un déficit de financements de 14 milliards de dollars par an. Bien que l'on observe une hausse des flux commerciaux dans les quatre pays, cette croissance reste limitée par le coût élevé et l'offre limitée de financements en soutien aux échanges internatio-

naux. Une réduction des coûts et une plus grande disponibilité de financements pourraient accroître les exportations et les importations des quatre pays de 26 milliards de dollars par an. Ce potentiel inexploité réside principalement dans les échanges au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avec d'autres pays africains et avec des pays en développement sur d'autres continents. A en croire Makhtar Diop, directeur général d'IFC, le déficit de financements pour le commerce international s'est creusé pendant la pandémie. Les tensions sur les chaînes d'appro-

visionnement, l'inflation et la guerre en Ukraine n'ont fait qu'exacerber le problème. « Cette étude arrive à point nommé. Le commerce intra-africain représente un énorme potentiel de développement économique en Afrique de l'Ouest, mais cela nécessite une action coordonnée des gouvernements, du secteur privé et des organisations multilatérales pour renforcer les capacités des prêteurs locaux et améliorer l'accès des PME aux financements » a-t-il indiqué. Le rapport constate également que la plupart des banques fournissent des financements pour les biens de consommation, mais que des secteurs

comme l'agriculture et les infrastructures sont mal desservis. Le marché du financement du commerce couvre seulement 25 % des exportations et importations de marchandises dans les quatre pays étudiés, contre une moyenne de 40 % pour l'ensemble de l'Afrique et de près de 80 % au niveau mondial. Cette faible couverture est principalement due au coût élevé des services et aux nombreux rejets de la part des banques, qui touchent de manière disproportionnée les petites et moyennes entreprises, notamment celles détenues par des femmes. Les institutions financières, quant à elles, considèrent que

de nombreux demandeurs présentent un risque élevé et manquent de garanties, à quoi s'ajoute la difficulté à répondre aux exigences des correspondants bancaires étrangers et le manque de financements à faible coût. IFC et l'OMC ont recensé cinq moyens d'accroître l'offre de financement du commerce, notamment l'élargissement de l'éventail des entreprises qui peuvent accéder à ce type de financement grâce à des efforts tels que l'initiative d'IFC pour la relance du commerce africain. Parmi les autres possibilités figurent le renforcement des capacités des prêteurs locaux et des entre-

prises locales, la prise en compte du financement du commerce dans la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine, le renforcement des relations avec les correspondants bancaires étrangers et la facilitation des processus décisionnels grâce à de meilleures données et analyses. Pour Ngozi Okonjo-Iweala, directrice générale de l'OMC, le financement du commerce est indispensable aux échanges et l'OMC est fière de participer à des travaux qui aideront à combler le déficit de financements en offrant des solutions qui reposent sur des données probantes, « À l'OMC, nous sommes heureux

## Interview

## Sani Yaya analyse les grands sujets économiques du moment

À 58 ans, Sani Yaya, ministre de l'Économie et des Finances depuis 2016, est devenu un membre incontournable du gouvernement togolais. L'ancien banquier, passé par Ecobank et le groupe ivoirien NSIA, a la réputation d'être un technocrate sérieux, maîtrisant ses dossiers. Face aux crises, le Covid-19 hier, les répercussions de la guerre en Ukraine aujourd'hui, le natif de la région de la Kara défend des mesures sociales, tout en insistant sur la maîtrise du cadre macroéconomique.



En marge de l'organisation de l'Africa Financial Industry Summit (AFIS, un événement organisé par Jeune Afrique Media Group), qui s'est tenu les 28 et 29 novembre à Lomé, Sani Yaya, toujours président de la Commission des ministres de l'Uemoa, était l'invité de Jeune Afrique et RFI. Conséquences de l'insécurité dans le nord du Togo, effets économiques des crises politiques en Afrique de l'Ouest, importance des banques africaines pour la souveraineté du continent, franc CFA ou encore bilan de la COP27... Sani Yaya livre son analyse des grands sujets du moment. Jeune Afrique : Le nord du Togo est confronté à des problèmes d'insécurité, des militaires y ont été la cible d'attaques terroristes... Au-delà de l'aspect sécuritaire, améliorer les conditions de vie des habitants de ces régions doit-il, aussi, être une priorité ? Sani Yaya : Absolument, c'est la priorité au plus haut niveau. La lutte contre le terrorisme se fait sur deux fronts, le front sécuritaire et le front social. L'objectif est d'apporter plus d'inclusion et, en même temps, de lutter contre l'extrême pauvreté et donc d'éviter qu'il y ait des tentations [de rejoindre des groupes jihadistes] au sein de ces populations. Nous

avons mis en place un plan d'urgence pour la région des Savanes, qui va être étendu à l'ensemble du pays et qui se chiffre à 259 milliards de F CFA [395 millions d'euros]. Son objectif est de réduire les vulnérabilités et de construire les infrastructures sociales et économiques de base : écoles, dispensaires, pistes, ponts... C'est un projet qui nécessite des investissements massifs. Comment votre gouvernement finance-t-il ce surcroît de dépenses ? Notre budget 2023 [qui n'avait pas encore été voté au moment où l'entretien a été réalisé, NDLR] prend en compte l'ensemble de ces préoccupations et orientations. Près de 50 % du budget est consacré aux secteurs sociaux. C'est plus de 600 milliards de F CFA. Mais ces dépenses ne bouleversent-elles pas votre feuille de route, la mise en œuvre du plan national de développement ? Je ne pense pas qu'elle soit bouleversée. C'est vrai, c'est un surcoût qui n'était pas prévu, mais nous devons y faire face, parce que le premier axe de notre feuille de route, c'est la paix, la sécurité et la cohésion sociale. L'économie du Togo est-elle aussi touchée par les crises qui secouent les pays voisins, le Burkina Faso et le Mali, où les crises po-

litiques s'ajoutent aux crises sécuritaires ? Forcément, quand il y a des perturbations dans ces pays, nous sommes touchés. Notre port dessert tous les pays de l'hinterland, Burkina Faso, Niger et Mali. C'est pour cela que nous sommes depuis longtemps engagés dans la lutte contre le fléau terroriste, y compris lorsqu'il n'avait pas passé la frontière notre pays. Comme vous le savez, le Togo a des troupes sur différents théâtres d'opérations pour lutter contre le terrorisme : au Mali et en Centrafrique. Il y a eu des sanctions prises contre le Mali. Celles-ci ont été levées au mois de juillet. Est-ce que c'était une bonne chose ? Ce sont les chefs d'État qui ont décidé de lever ces sanctions. Ils ont jugé de manière unanime que le temps était venu. S'ils les ont levées, c'est que c'était opportun. Les sanctions avaient des conséquences importantes, à la fois sur les populations maliennes, mais aussi sur les pays voisins. Est-ce que c'est cela qui a accéléré leur levée ? Je ne fais pas de commentaire là-dessus. En plus des crises sécuritaires et politique, l'Afrique doit lutter contre l'inflation, qui touche notamment l'alimentation

Suite page 6

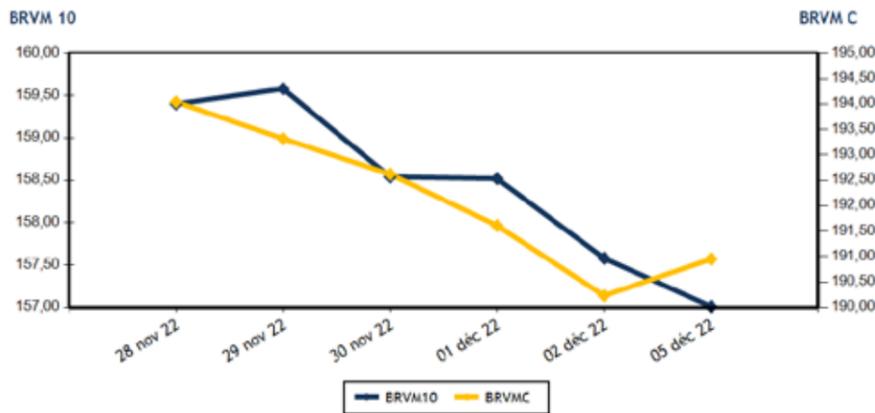
et l'énergie. Le Togo a-t-il les moyens de cibler les plus démunis ? N'oubliez pas notre résilience. En 2020, notre croissance a atteint 2%, alors que le monde – et même la sous-région – étaient en récession. En 2021, notre croissance était de 6 %, elle est de 5,8 % cette année, et nous projetons 6,6 % l'an prochain. Nous nous donnons les moyens pour pouvoir faire face à ces vulnérabilités. Quant à la lutte contre la pauvreté, elle reste prioritaire. Dans le budget 2023, les secteurs sociaux voient d'ailleurs leur part augmenter d'environ 4 à 5%. Cependant, les subventions – par exemple celle qui concerne le carburant – ne sont pas toutes fléchées vers les plus pauvres. Ces aides atteignent-elles leur cible ? Nous sommes effectivement en cours de réflexion sur cette question. Nous voulons de plus en plus cibler la couche la plus vulnérable de la population. C'est pour cela qu'il y a différents projets en cours, comme le registre social unique d'identification biométrique, qui doit permettre de mieux cibler les aides que le gouvernement apporte aux populations. On sait que le Fonds monétaire international (FMI) n'est pas favorable à ce type d'intervention des États, et s'inquiète des politiques dites du « quoi qu'il en coûte ». Discutez-vous avec les représentants de cette institution en vue de la mise en place d'un programme d'appui ? Nous allons reprendre les discussions en début d'année prochaine, et nous espérons qu'à la fin du premier trimestre de 2023, nous parviendrons à un accord et à un programme. Vous dites que le FMI n'est pas très favorable à ce genre de subventions... Mais vous savez, le Fonds a changé. Et le FMI comprend que, quand il y a des situations exceptionnelles, il peut y avoir des mesures excep-

tionnelles. C'est une question de solidarité nationale. Et même internationale. Je vous rappelle que le FMI a milité en faveur de la redistribution des Droits de tirage spéciaux (DTS). C'est, dans une certaine mesure, pour soutenir les États dans leurs efforts de réduction des vulnérabilités. Les finances publiques n'en sont pas moins soumises à rude épreuve. Le Covid hier, la guerre en Ukraine aujourd'hui... Cela oblige les pays à s'endetter pour faire face. Les Togolais doivent-ils s'inquiéter ? Non. Nous suivons très bien la trajectoire de notre dette publique et, pour l'instant, elle reste soutenable. Elle représente 61 % du produit intérieur brut (PIB), quand la limite communautaire est fixée à 70 %. En tant que ministre des Finances, pensez-vous que le franc CFA a permis d'assurer une certaine stabilité ? Je vais vous surprendre : ce n'est pas la monnaie qui assure la stabilité, ce sont les politiques monétaires et la rigueur de ceux qui en ont la charge. L'arrimage à l'euro, cela dépend des fondamentaux. N'oubliez pas que nous avons déjà eu à faire à une dévaluation, en 1994. Pourquoi y a-t-il eu cette dévaluation ? Parce que les fondamentaux l'exigeaient. Donc, si les fondamentaux ne sont pas au beau fixe, la monnaie ne peut pas être arimée avec un taux de change constant. C'est pour cela que, comme je vous le dis, ce sont les politiques monétaires mises en œuvre pour veiller à la valeur de la monnaie, à sa valeur intérieure et à sa valeur extérieure, qui font que nous avons aujourd'hui cette stabilité sur le plan financier. Outre le cadre macroéconomique, attirer les investisseurs étrangers passe-t-il aussi par la mise en place effective de la Zone de libre-

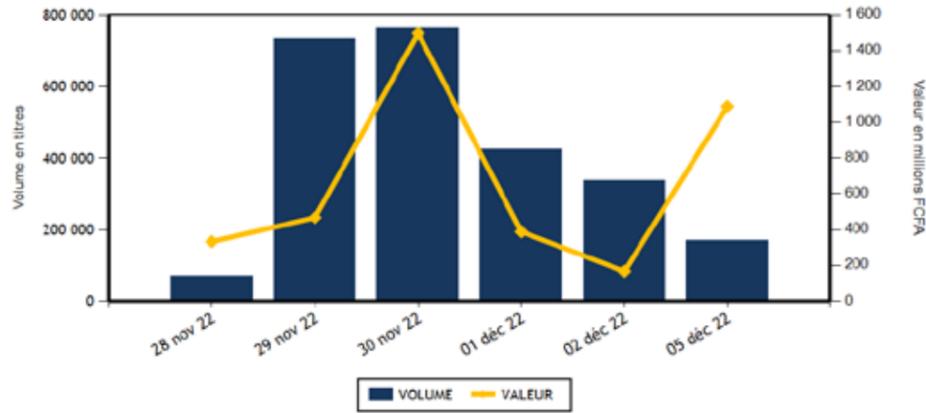
échange africaine ? Les investisseurs étrangers, qu'est-ce qui les attire ? En ce qui concerne notre pays, nous pensons que c'est d'abord le climat des affaires, un cadre macroéconomique stable et les réformes structurantes que nous menons. Mais, effectivement, la Zlecaf est aussi un immense marché qui va sans doute attirer les investissements étrangers. Mais, de sommet en sommet sur la Zlecaf, on a le sentiment que l'on en parle, mais que les décisions sont lentes à venir... Les initiatives du secteur privé, comme l'AFIS, permettent aussi d'avancer. Car ce sont ces banques qui vont aider à l'intégration africaine. C'est pour cela que nous soutenons vraiment ce type d'événements, qui amène des groupes de divers horizons à se parler et à trouver, ensemble, comment avancer et proposer aux politiques des approches, des solutions. Un des enjeux de l'AFIS, c'est justement de faire réfléchir les acteurs du secteur financier à la meilleure manière de faire entendre la voix de l'Afrique au-delà du continent... Oui, l'Afrique a sa réalité, et la réglementation au niveau international devrait en tenir compte ou, à tout le moins, donner parfois un peu de temps à l'Afrique pour qu'elle puisse s'ajuster. Nous n'avons pas la même histoire, nous ne sommes pas au même niveau de développement. L'Afrique connaît une poussée démographique importante, fait face à d'énormes défis sociaux, sécuritaires, en matière d'infrastructures également... La réglementation internationale sur le financement de nos économies devrait tenir compte de nos réalités et laisser le temps au secteur financier africain de s'adapter. Pourquoi, selon vous, il est important d'avoir des banques afri-

<b>BRVM 10</b>	<b>157,01</b>	 <b>BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE</b> N° 232 <span style="color: red;">lundi 5 décembre 2022</span> <span style="float: right;">Site : www.brvm.org</span>	<b>BRVM Composite</b>	<b>190,95</b>
Variation Jour	↓ -0,36 %		Variation Jour	↑ 0,38 %
Variation annuelle	↑ 2,28 %		Variation annuelle	↓ -5,60 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	5 747 496 176 163	0,38 %
Volume échangé (Actions & Droits)	68 816	-79,55 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	113 871 258	-30,56 %
Nombre de titres transigés	40	0,00 %
Nombre de titres en hausse	16	77,78 %
Nombre de titres en baisse	16	-15,79 %
Nombre de titres inchangés	8	-33,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 804 545 439 493	-0,80 %
Volume échangé	100 055	29 678,27 %
Valeur transigée (FCFA)	975 325 000	31 813,08 %
Nombre de titres transigés	2	-60,00 %
Nombre de titres en hausse	1	0,00 %
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	0	-100,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	4 560	7,42 %	-26,27 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 185	7,24 %	-29,46 %
SETAO CI (STAC)	1 140	7,04 %	56,16 %
SICABLE CI (CABC)	1 150	6,98 %	13,30 %
SOLIBRA CI (SLBC)	90 000	5,88 %	-42,31 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	6 200	-6,98 %	0,00 %
UNIWAX CI (UNXC)	800	-4,19 %	0,00 %
TOTAL CI (TTLC)	2 100	-3,45 %	0,00 %
SITAB CI (STBC)	4 960	-2,75 %	0,00 %
ONATEL BF (ONTBF)	3 210	-2,73 %	0,00 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	95,84	0,82 %	-12,96 %	7 911	17 271 145	26,39
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	452,66	-0,35 %	0,85 %	2 243	14 595 460	8,12
BRVM - FINANCES	15	71,09	1,11 %	-7,83 %	41 133	37 662 058	6,75
BRVM - TRANSPORT	2	304,71	3,24 %	-51,02 %	12 525	15 436 200	4,84
BRVM - AGRICULTURE	5	280,76	-0,26 %	15,39 %	3 714	26 916 335	5,51
BRVM - DISTRIBUTION	7	362,22	-0,89 %	-11,10 %	1 288	1 987 785	26,43
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 406,63	7,04 %	56,17 %	2	2 275	13,69
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	7,49	
Taux de rendement moyen du marché	7,91	
Taux de rentabilité moyen du marché	9,12	
Nombre de sociétés cotées	45	
Nombre de lignes obligataires	109	
Volume moyen annuel par séance	996 171,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 918 256 082,12	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	3,81	
Ratio moyen de satisfaction	11,88	
Ratio moyen de tendance	311,49	
Ratio moyen de couverture	32,10	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	7,45	
Nombre de SGI participantes	25	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E  
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan  
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Suite page 4

caines puissantes ? Nous pensons que c'est un enjeu de souveraineté. Les décisions de financement de nos économies devraient se prendre sur le continent africain plutôt qu'ailleurs. Aujourd'hui, nous sommes soumis au bon vouloir des banques internationales. Si cela se joue sur le continent, ce sont des gens que nous connaissons, qui nous

connaissent et qui se connaissent entre eux. Lors de la COP27 en Égypte, l'Afrique a obtenu la création d'un fonds pour son adaptation au changement climatique. Mais les engagements internationaux restent relativement maigres. L'Afrique doit-elle voir le verre à moitié plein ou à moitié vide ? L'accord trouvé lors de la COP27 est historique

en ce qui concerne les compensations financières pour l'Afrique. Comme vous savez, le continent représente 17 % de l'humanité, mais n'émet que 4 % des gaz à effet de serre. C'est pourtant nous qui subissons le plus les conséquences du réchauffement climatique. Cet engagement financier est donc juste pour l'Afrique. Pour autant, nous pen-

sons qu'il faut poursuivre la discussion parce que, sur les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous n'avons pas pu parvenir à un accord. Nous restons très attentifs à la situation, parce que cela a un impact sérieux sur nos économies. Selon la commission économique pour l'Afrique des Nations unies, l'impact du

réchauffement climatique – inondations, sécheresse... – peut à atteindre 5 à 15 % du PIB des pays du continent. Dans le contexte des différentes crises dont nous avons parlé, le Togo peut-il aussi faire de la lutte contre le réchauffement climatique une priorité ? C'est une priorité. Regardez la mise en œuvre de notre plan de développement. Nous avons,

près de la frontière avec le Bénin, deux routes qui sont submergées par la mer. Ce sont des investissements perdus. C'est un exemple qui montre à quel point nous sommes sensibles à la lutte contre le réchauffement climatique. Nos décisions économiques sont toutes prises avec un objectif de durabilité.

## Construction d'une raffinerie

### Un protocole d'accord entre la Guinée équatoriale et la RDC

Lors d'une visite en Guinée équatoriale fin avril, le ministre congolais des Hydrocarbures, Didier Budimbu Ntubuanga, et son homologue Gabriel Mbaga Obiang Lima avaient convenu de la collaboration des deux pays dans le secteur pétrogazier.



La Guinée équatoriale et la République Démocratique du Congo (RDC) vont œuvrer ensemble

à la construction d'une raffinerie de pétrole. Un mémorandum d'accord matérialisant ce

projet a été paraphé à l'occasion de la conférence Angola Oil and Gas 2022, clôturée jeu-

di 1er décembre 2022. L'entente prévoit le financement conjoint de l'ouvrage qui devrait être construit en RDC. Les deux pays envisagent également la mise en place d'installations de stockage de produits pétroliers. À terme, la réalisation de ces projets devrait favoriser le transfert d'expertise entre la Guinée équatoriale et la RDC. Toutefois, aucun délai n'a été révélé quant à leur mise en œuvre. Pour Didier Budimbu

Ntubuanga, le ministre congolais des Hydrocarbures, ce deal va améliorer la sécurité énergétique de la RDC tout en favorisant la production pétrolière et gazière du pays. Une option conforme à la volonté manifestée ces dernières semaines par l'Etat de stimuler la prospection et l'exploitation d'hydrocarbures, jugées insuffisantes. « Ce protocole d'accord, associé aux accords pré-

cédemment signés avec le Cameroun et le Nigeria, soutient notre politique nationale visant à faciliter la production et le commerce de produits pétroliers africains et à créer des industries à forte valeur ajoutée », a déclaré le ministre des Mines et des hydrocarbures de Guinée équatoriale, Gabriel Mbaga Obiang Lima.

Agence Ecofin

## Côte d'Ivoire/ "Akwaba"

### Un projet hôtelier de 60 milliards FCFA

Le Premier Ministre Patrick Achi a procédé, le jeudi 1er décembre 2022 à Abidjan-Marcory, à la pose de la première pierre du complexe hôtelier et immobilier «Akwaba». La réalisation de cet ensemble urbain attractif et mixte comprenant un hôtel, des bureaux et des commerces implantés, porte sur un coût global de 60 milliards de FCFA.



Le projet est porté par la Société de Patrimoine et de Gestion Akwaba (SPG Akwaba), une entreprise ivoirienne dirigée par Sinohn Kouadio-Kafana, et PN Holding Group (PNHG), un groupe espagnol présidé par Mikel Ortiz.

« Ce projet est en effet symbolique de cette nation de l'hospitalité à plus d'un titre. Il l'est d'abord par le montant de son investissement qui indique l'ambition qualitative de ses promoteurs. Il l'est ensuite par le rôle que jouera

la nouvelle infrastructure dans la croissance de l'offre hôtelière premium, d'affaires et de loisirs de la capitale économique de notre pays », a déclaré Patrick Achi. Le Chef du gouvernement s'est réjoui de ce projet majeur qui est

conduit par une Société anonyme de droit ivoirien. « C'est un projet d'ambition, porté par des nationaux, épousant le dynamisme et l'optimisme du pays dans une adéquation parfaite avec la vision 2030 du Président de la République (...), de faire émerger des champions nationaux dans une douzaine de secteurs stratégiques pour le pays, dont le tourisme », a-t-il relaté. L'hôtel du complexe Akwaba, dénommé Golden Tulip, appartient à Louvre Hôtels Group. C'est une infrastructure de 16 étages, avec 205 chambres, qui regroupe des commerces et un

centre de conférences. La directrice générale de SPG Akwaba a indiqué que le projet hôtelier Golden Tulip Akwaba, financé par les banques locales, représente un investissement de 30 milliards de FCFA, soit 50% du coût global de réalisation du complexe Akwaba. Il contribuera à la création de 2 000 emplois directs en phase d'exploitation. Pour Alain Sebah, président de Golden Tulip Afrique, Louvre Hôtels Group a une présence importante dans la région et l'ouverture de son premier hôtel en Côte d'Ivoire est une nouvelle étape dans le

renforcement de son leadership en introduisant sa marque principale, Golden Tulip. Le PDG de PNHG a exprimé la volonté de son groupe d'accompagner le gouvernement dans la production de logements de qualité. Le site du projet se situe derrière le boulevard Valéry Giscard d'Estaing, route principale reliant l'aéroport d'Abidjan au quartier de Marcory. Avec près de 4 400 hôtels et 66 000 chambres, l'hôtellerie en Côte d'Ivoire a connu un doublement de ses capacités, de 2015 à 2021.

A b i d j a n . n e t

## Suite page3

de servir d'intermédiaire dans un dialogue sur le financement du commerce, en facilitant les échanges entre gouvernements, banques, PME et organisations professionnelles. Nous nous réjouissons de collaborer avec les institutions financières pour parta-

ger ces connaissances au niveau local » a-t-il déclaré. Pour ce rapport conjoint, les services d'IFC et de l'OMC ont interrogé la quasi-totalité des institutions financières fournissant des instruments de financement du commerce extérieur en Côte d'Ivoire,

au Ghana, au Nigéria et au Sénégal, réalisé une analyse approfondie des résultats des importateurs et des exportateurs et élaboré des scénarios prospectifs pour étudier les effets d'un meilleur accès à des financements abordables.

## Environnement

## Lutte contre les feux de végétation

La campagne nationale de lutte contre les feux de végétation 2022-2023 a été lancée, le 29 novembre 2022 à Asrama à 25 km à l'Est de la ville de Notsè dans la préfecture de Haho. C'est à proximité du parc national de Togodo-Nord que le secrétaire général, Col. DIMIZOU Koffi, représentant son ministre de tutelle a procédé à ce cérémonial en donnant le ton du démarrage des feux précoces.



C'était en présence des directeurs centraux, régionaux, préfectoraux de l'environnement, des préfets ainsi que les riverains de ce parc. Au regard des multiples efforts consentis lors de la campagne nationale de reboisement 2022, le ministère de l'environnement et des ressources forestières veut préserver les plants mis en terre et qui demandent encore plus d'attention et aussi l'existant, comme c'est le cas de Togodo. Le secrétaire général, Col. DIMIZOU Koffi a saisi l'occasion pour sensibiliser les communautés à la base sur les bonnes pratiques de gestion des feux de

végétation. Il a relevé l'importance des feux précoces et le respect du calendrier de ces derniers dans les régions. Pour lui, ces feux sont propices et autorisés à cause de leurs avantages dans la préservation de l'environnement, la protection des terres, des plantations privées comme publiques ainsi que pour les jeunes pousses d'herbes qui constituent du fourrage pour la faune. Contrairement aux feux précoces qui ont des avantages, les feux tardifs sont considérés comme criminels. Ils ravagent tout sur leur passage avec des conséquences désastreuses sur les habitats,

les greniers, les cultures, la faune, les plantations etc. Ils occasionnent aussi la perte du potentiel de fertilité des terres et parfois, des pertes en vies humaines dues à l'intensité des flammes dont la vitesse s'accroît en cette période d'harmattan sont enregistrées. Les feux tardifs embrasent complètement la biomasse fourragère et créent un déficit alimentaire pour le bétail. C'est également la cause de l'envahissement des aires protégées par les bouviers à certains endroits du pays. Aussi faudrait-il souligner que plus de 60% soit 30 000 Km<sup>2</sup> de la superficie du territoire national sont brûlés par

les feux de végétation. A ce titre, le Togo, a classé les feux de végétation comme un risque climatiques majeur, objet d'une grande action d'anticipation pour le bien-être des popula-

tions comme stipulé dans le programme 35 de la feuille de route du gouvernement. Pour joindre l'acte à la parole, un comité anti-feu a été mis en place pour continuer la

sensibilisation sur les avantages des feux précoces. Un comité qui aura besoin du soutien de toute la population pour éteindre ces feux lorsqu'ils advenaient.

## Coupe du monde 2022

## France – Angleterre en quart de finale, une première à cette altitude

Dimanche, l'équipe de France s'est imposée face à la Pologne (3-1) et défiera l'Angleterre en quart de finale de la Coupe du monde 2022. Un rendez-vous entre voisins qui se connaissent mieux que quiconque mais qui, paradoxalement, ne se sont jamais affrontés après le premier tour. Jamais un France - Angleterre n'aura coûté aussi cher que celui à venir.



Les Anglais ne sont pas des inconnus pour les Français. Et vice versa. Mais le quart de finale de samedi aura une saveur inédite : pour la première fois de l'histoire, l'équipe de France et l'équipe d'Angleterre vont croiser le fer lors d'un match à élimination directe. Les Bleus, qui ont sorti la Pologne (3-1), et les Three Lions, vainqueurs du Sénégal (3-0), ont déjà croisé le fer à deux reprises en Coupe du monde. En 1966, à Wembley. Les Bleus s'étaient inclinés 2-0 lors du der-

nier match de poule. Ils n'avaient pas passé le premier tour. Seize ans plus tard, en Espagne, les Anglais s'étaient une nouvelle fois imposés. C'était à Bilbao lors de l'entrée en lice des deux équipes et Bryan Robson avait inscrit le but le plus rapide de l'histoire du Mondial, après 27 secondes de jeu. Il y a quatre ans, Français et Anglais s'étaient manqué de peu, en finale de la Coupe du monde. La faute à la Croatie, tombeuse de la sélection de Gareth Southgate. A l'Euro, les duels ont

été plus fréquents. Mais jamais en haute altitude. Trois matches, deux nuls (0-0 en 1992, 1-1 en 2012) et une victoire, inoubliable. La seule, d'ailleurs, des Bleus à l'Euro 2004. A la 90e, les Anglais menaient 1-0, avaient même vu Barthez repousser un penalty de Beckham. Et puis, Zinedine Zidane, sur coup franc et penalty aux 91e et 93e minutes de jeu, avait renversé la table. Les frissons étaient bien là, manquait l'enjeu XXL. On sera servi samedi.

# Le Forfait Internet conçu pour toi!

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.

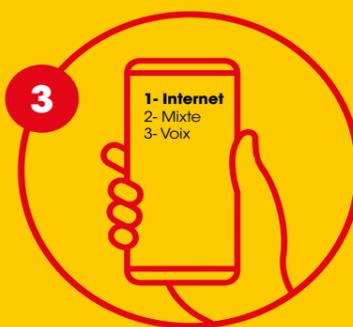
Ça c'est  
moi!  
\*909\*1#



1  
Composez  
\*909#



2  
Selectionnez  
1- Ça C'est Moi



3  
Selectionnez  
Internet



4  
Choisissez le forfait  
fait pour vous

\*909\*1# pour découvrir les forfaits internet spécialement conçus pour toi. Promo valable du 30 septembre au 28 décembre 2022. Plus d'infos au 888

togocom.tg   

**Avancer. Pour vous. Pour tous.**



**Togocom**